

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 juin 2023

### **Poursuite de la maternité de Vendôme : l'ARS pilote la dernière phase du projet, en lien avec les élus**

La maternité de la clinique privée Saint-Cœur de Vendôme (groupe AVEC) est en difficulté depuis plusieurs mois. Le 25 avril dernier le Président de la République a annoncé que pour assurer la poursuite de cette activité, essentielle au bassin de vie, le centre hospitalier de Vendôme-Montoire reprendra cette autorisation au 30 juin.

Depuis cette date, le CH de Vendôme-Montoire se prépare à reprendre cette activité mais les délais espérés n'ont pas pu être tenus, du fait de défauts de transmission, de la part du groupe AVEC, d'informations et de documents essentiels.

L'ARS et les élus tiennent à ce que ce transfert d'autorisation rapide soit pleinement sécurisé, dans l'intérêt de l'hôpital reprenneur, des personnels concernés, et des usagers.

Dès lors, à compter de début juillet, l'Agence régionale de santé réunira à son niveau l'hôpital et la clinique chaque semaine, afin de garantir l'aboutissement rapide et dans les meilleures conditions, en relation étroite avec les élus. Ils veilleront ensemble à l'information régulière des personnels comme des habitants. Par ailleurs, Monsieur le député Marion lance une invitation au ministre de la Santé afin que celui-ci vienne prochainement à Vendôme mesurer les avancées de ce projet.

L'Agence régionale de santé renouvelle son engagement et son soutien à l'offre de soin de Vendôme. Elle encourage les acteurs à faciliter le plein aboutissement de ce projet. Elle sera financièrement aux côtés de l'hôpital chargé de reprendre cette maternité.

Clara de BORT – *Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire*  
Christophe MARION – *Député de Loir-et-Cher*  
Philippe GOUET – *Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher*  
Monique GIBOTTEAU – *Vice-Présidente du Conseil départemental de Loir-et-Cher*  
Laurent BRILLARD – *Maire de Vendôme*

#### **Contact presse :**

Christophe LUGNOT, *Directeur de cabinet*

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)